

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA

Procès verbal - Mercredi le 20 juin, 2018

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA, TENUE AU TENUE AU 26 CHEMIN BEGLEY (CENTRE COMMUNAUTAIRE), LE 20 JUIN 2018 À 19H05, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. ROBERT BERGERON, MAIRE.

Sont présents : PAUL CHAMBERLAIN
 LYNNE LACHAPELLE
 LYNN NOËL
 SYLVAIN LA FRANCE
 HENRI CHAMBERLAIN
 CRAIG GABIE

Sont absents :

Secrétaire d'assemblée : PIERRE VAILLANCOURT

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le secrétaire –trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi. De ce fait, étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation tel que signifié par le secrétaire-trésorier.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2018-06-155

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

ADOPTÉE

2. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Suite à cette période de questions, Monsieur le président présente l'ordre du jour;

1. Ouverture de la séance
 2. Période de questions
 3. Adoption de l'ordre du jour
 4. Cautionnement d'une hypothèque et Protocole d'entente - VAVG
 5. Location toilette portative
 6. Période de questions
 7. Clôture de l'assemblée
-

2018-06-156

3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par Lynn Noël
APPUYÉ par Sylvain La France
Et résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

On enregistre le départ de Craig gabie à 19h35.

2018-06-157

4. **CAUTIONNEMENT D'UNE HYPOTHÈQUE ET PROTOCOLE D'ENTENTE – VAVG**

CONSIDÉRANT QUE Village des Aînés de la Vallée de la Gatineau désire obtenir un prêt d'une institution financière au montant de 465 000 \$, remboursable sur 25 ans;

CONSIDÉRANT QUE cette institution financière exige que la municipalité se rende caution de cette obligation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sylvain La France, **APPUYÉ** par le conseiller Henri Chamberlain et résolu que la municipalité de Kazabazua se porte

caution en faveur de Village des Aînés de la Vallée de la Gatineau d'un montant de 465 000 \$ pour 25 ans selon les termes et conditions mentionnés dans le projet de convention de cautionnement joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante sous l'annexe « # PE2018-06 »

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que la municipalité demande au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire l'autorisation de se rendre caution de cette obligation.

ADOPTÉE

2018-06-158

5. **LOCATION TOILETTE PORTATIVE**

IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain

APPUYÉ par Lynne Lachapelle

Et résolu

QUE le conseil autorise et engage la dépense pour la location de 1 toilette portative au coût de 300 \$ taxes exclues pour 1 mois de L.M. Septique.

ADOPTÉE

6. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

2018-06-159

7. **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par Henri Chamberlain

APPUYÉ par Lynn Noël

Et résolu

QUE l'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée à 19h54.

ADOPTÉE

Président

Secrétaire



Robert Bergeron,
Maire

Pierre Vaillancourt, DMA
Directeur général / Secrétaire-Trésorier

« Je, Robert Bergeron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».